

Une occasion en or d'ouvrir une nouvelle voie à l'aménagement du territoire

Claude Bourque

Dans La Presse du 31 mars dernier, M. François Cardinal nous rappelle qu'à peine 5% du territoire québécois est protégé par la loi soit deux fois moins que la moyenne mondiale.



Les pneus d'été

Avec la venue du printemps et de ses belles journées, il est temps de penser à nos pneus d'été. Pour la plupart d'entre nous se sont en fait des pneus 4 saisons car les pneus d'été sont l'apanage presque exclusif aux pneus dit «performance». Comme en hiver, la composition du caoutchouc appeler aussi «gomme» affecte la durée et l'efficacité de nos pneus. Plus cette gomme est molle, meilleure est la tenue de route mais par contre, l'usure est plus rapide. Pour nous aider à déterminer la durée de vie d'un pneu, les fabricants nous fournissent des renseignements utiles: le «tread wear».

C'est une cote de rendement qui est appliquée à tous les pneus d'été et 4 saisons qui apparaît sur l'étiquette de fabrication du pneu. Chaque tranche de 100 est équivalente à 18 000 km. Si un pneu possède un "tread wear" de 400, on peut déduire qu'il a un rendement de 72 000 km. Il serait très surprenant de parcourir autant de kilomètre avec ce pneu, trop de facteurs entrent en ligne de compte, mais ces indications servent de guide. Sachant cela, il nous est plus facile de choisir selon nos besoins. Ces cotes de rendement varient de 80 à 820, 80 étant réservé au pneu d'application ultra sport. (14 400 km si tout va bien).

Les nouveaux styles nous apportent cette année les pneus trois en un, sur une même bande de roulement il y a trois sculptures différentes. Une partie directionnelle pour évacuer l'eau, une partie longitudinal pour améliorer le confort et enfin une partie presque sans gravure pour augmenter la tenue de route. Les pneus deviennent comme nos véhicules; multi segments. Ces pneus «toutes conditions» devraient prendre une grande part du marché dans les prochaines années. Leur application s'étendra, du véhicule sport à la mini-fourgonnette, sans oublier le créneau «de luxe».

Richard Bujold, Prev-automobiles
Des questions? prevautomobiles@videotron.ca

PROCHAINE CHRONIQUE:
Les suivis d'entretien

Sous le titre «Brader le patrimoine», M. Cardinal aborde la question du maintien de l'intégrité écologique du parc du mont Orford et soutient, conclusions du BAPE à l'appui, que le «sacro-saint développement économique» ne doit pas se faire à n'importe quel prix.

Ce défi d'un développement «moins sauvage» du territoire est aussi celui des maires de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte dans les Laurentides. À cheval sur les trois municipalités, un massif d'environ 18 km carrés, pratiquement vierge, sillonné de pistes tracées il y a 100 ans par Herman S. Johansen dit Jack Rabbit constitue, aux yeux du CRPF, un héritage culturel et naturel qui doit être protégé. Des études scientifiques réalisées par la Société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ), le Centre de réhabilitation de la Faune aviaire des Laurentides (CRAL) et des consultants en botanique¹ démontrent l'intérêt écologique de la falaise de Prévost. On y a observé la présence de 26 espèces de rapaces sur les 27 espèces d'oiseaux de proie du Québec. Ils habitent les forêts, les champs, les

falaises et les abords des cours d'eau, tous des milieux à protéger. Les oiseaux de proie contribuent à l'équilibre écologique et sont des indicateurs de la santé de notre environnement (UQROP)².

L'escarpement principal, qui peut être vu à partir de l'autoroute des Laurentides, est favorisé par un microclimat qui assure le développement d'une flore diversifiée et riche. La FAPAQ reconnaît l'intérêt de protéger un tel site; les éboulis constituent un refuge pour quelques plantes rares dont l'une, l'Arabis holboellii var. retrofracta, est une espèce menacée. La FAPAQ y soupçonne aussi la présence d'un petit mammifère, le campagnol des rochers, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. D'autres escarpements se retrouvent au cœur du massif. Un inventaire aérien (hiver 2004) a révélé la présence de deux héronnières et huit orignaux. On y rapporte aussi la présence de chevreuils, lynx, ours, pékans et divers mustélidés.

Le CRPF demande donc aux conseils municipaux de soustraire le massif des escarpements de Prévost, Piedmont et Saint-Hippolyte de tout développement immobilier et ainsi garantir le maintien de son intégrité écologique, de sa biodiversité, de sa vitalité et de

son pouvoir de régénération. Le Ministre Mulcair a semblé comprendre cet enjeu puisqu'en 2004, il a appliqué l'article 19 de la loi sur la conservation du patrimoine naturel sur la section des escarpements de Piedmont-Prévost. Malheureusement ce dossier stagne sans doute dû à une contestation judiciaire de l'application dudit article. Le défi pour les instances politiques, municipales et provinciale, consiste à appliquer une nouvelle façon de concevoir le développement du territoire. Une telle approche intégrée est dans l'air depuis quelques années. Pour citer³ Pierre Dansereau, de l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université de Montréal, «les parcs périurbains sont des outils de développement de l'écologie humaine: ces parcs peuvent servir à plusieurs fonctions, depuis le maintien d'espaces verts à proximité d'aires résidentielles qui profitent d'une valeur ajoutée aux propriétés, la récréation des citoyens, jusqu'à la préservation d'îlots de la végétation et de la faune primitive de la région. Les bénéfices sont nombreux: l'esthétique et l'hygiène du paysage en profitent, la biodiversité est mieux maintenue, la santé physique et sociale des humains y trouve son profit, l'étude des écosystèmes naturels et modifiés par l'homme y

progressent et, la prise de responsabilité des citoyens s'y exerce». De plus, en terme socioéconomique, la valeur ajoutée de la protection intégrale du massif –pas seulement l'escarpement principal– est aussi celle de l'eau car cette portion du bassin versant est protégée par la forêt et les nombreux milieux humides. La rivière du Nord et la nappe aquifère profitent ainsi d'une eau filtrée naturellement.

Dans un contexte de régression et de fractionnement des milieux naturels dans les Laurentides, les villes de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte ont une opportunité de mettre en œuvre le concept de développement durable. Les élus doivent utiliser un tel outil novateur pour permettre aux citoyens actuels et ceux des générations futures de jouir d'un milieu de vie de qualité pour devenir ainsi un modèle d'aménagement intégré du territoire basé sur l'équilibre entre les besoins économiques, sociaux, environnementaux et éthiques.

(l'auteur écrit au nom du comité régional pour la protection des falaises et du comité consultatif en environnement de Prévost)

1. Sabourin, A. et D. Paquette. 1987. Plantes vasculaires d'intérêt phytogéographique sur l'escarpement de Shawbridge (Prévost), Québec. Naturaliste canadien (revue) 114; 513-516.

2. Union québécoise pour la réhabilitation des oiseaux de proie <http://www.uqrop.qc.ca/>

3. le Devoir, 24 décembre 1999



Les monts Shaw, Belvédère et Pinnacle font partie d'un massif sillonné par un réseau de pistes, héritage de Herman S. Johansen dit Jack Rabbit. Ce patrimoine naturel constitue un joyau que des citoyens de Prévost, St-Hippolyte et Piedmont veulent protéger. Ces bénévoles poursuivent leur action sous l'égide du Comité régional pour la protection des falaises (CRPF), organisme sans but lucratif.



Expression libre

Au-delà du scandale des commandites

Au fil de l'actualité, nous sommes tous nourris par les différents faits et gestes entourant ce scandale. Inutile de dire que nous sommes tous dégoûtés par ce qu'on y apprend!

Pourtant, au-delà de ces actes qui relèvent plus de l'escroquerie et du banditisme et seront sans doute sanctionnés par la justice, il y a quelque chose qui me "chicote" encore plus. On y a appris que

toute cette merde a pris forme dans la foulée du dernier référendum qui s'était soldé comme toute par un résultat 50/50.

À mon avis, le vrai scandale se situe dans la réaction du gouvernement fédéral suite à ce résultat. Il semble qu'on ait décidé de traiter les gouvernements provinciaux comme des épouvantails en les privant des outils essentiels à leur développement tout en accumulant année après année des surplus

faramineux. Pire lors des dernières élections fédérales, on aurait pu croire qu'on avait l'intention de se substituer aux gouvernements des provinces en faisant reposer les promesses électorales sur les secteurs de la santé, de l'éducation et des municipalités.

J'en ai marre d'entendre les fariboles hystériques de ceux qui craignent que le Canada soit brisé ou détruit. Je suis en attente du visionnaire qui sera capable de prendre

les rênes du pays et entreprendre un réaménagement du pays en se basant sur les spécificités et les réalités culturelles et historiques de ses régions. Mais hélas! je crois que c'est rêver en couleur et tant que l'on entretiendra à dessein les confrontations et les guerres de pouvoir et que le gouvernement fédéral se comportera comme s'il voulait garder les provinces en tutelle, il n'y a pas grand chose à espérer.

Yvan Gladu